

Yverdon-les-Bains, le 25 avril 2023

## **Etude en cours concernant une aire de passage pour les gens du voyage**

**Une communauté de gens du voyage s'est installée depuis le 21 avril et jusqu'au 18 mai sur un terrain, propriété foncière de la Ville, au Chemin des Polonais. Cette présence est en lien avec la phase test d'un projet d'étude mené en partenariat avec l'EPFL concernant la mise en place d'une aire de passage pour les gens du voyage suisses.**

La Suisse comptabilise aujourd'hui environ 3000 citoyennes et citoyens dits itinérants, dont une majorité sont des Yéniches et une minorité appartient à d'autres groupes ethniques (Sinti et Roms). Ces communautés prennent la route d'avril à septembre. Le statut de minorité leur a été accordé par la ratification par la Suisse de la Convention-cadre sur les minorités du Conseil de l'Europe en 1998, impliquant le droit de pouvoir exercer le mode de vie constitutif de leur identité.

La Ville d'Yverdon-les-Bains, en tant que centre urbain d'importance régionale, se montre soucieuse d'être exemplaire dans l'application de ces engagements, ayant à plusieurs reprises par le passé accueilli ces personnes sur son territoire. Elle a, par conséquent, considéré avec intérêt le projet d'étude sur les conditions d'aménagement et de mise à disposition d'une aire de passage, réalisé en partenariat avec la Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL-ENAC), ainsi que des représentant·es de la communauté des gens du voyage suisses. M. le Préfet Fargeon, répondant de la Préfecture pour les gens du voyage, le Service de la sécurité publique et la Police Nord Vaudois sont également directement impliqués dans ce projet.

Une phase préliminaire a permis d'appréhender le mode de vie de cette communauté et de réfléchir aux aménagements nécessaires à leur accueil du point de vue technique, logistique et durable : alimentation en eau et électricité, commodités, récupération des eaux, protection du terrain ou encore évacuation des déchets. Un plan d'aménagement a ensuite été réalisé sur cette base, concrétisé sur la parcelle actuellement occupée au Chemin des Polonais. Durant la phase test en cours, diverses expériences seront menées par l'équipe académique, en co-réflexion avec les personnes concernées, qui recevront également la visite de M. le Préfet Fargeon. La restitution du terrain après occupation fera l'objet d'une attention particulière, qui ouvrira la phase de retour d'expérience et les réflexions quant au futur de la démarche.

La Ville affirme ainsi sa volonté de participer activement à la mise en place d'espaces permettant à la communauté des gens du voyage de préserver son mode de vie. La Ville remercie les différents organes impliqués dans ce projet innovant, et réitère son souci de permettre la bonne cohabitation sur son territoire des cultures inhérentes à notre société.